

Face à la colère de l'opposition, le maire de Ploemeur rappelle ses actions en faveur de l'Ukraine

Publié le 24 mars 2023 à 19h55 Modifié le 25 mars 2023 à 12h00



Ronan Loas, maire de Ploemeur, réagit. (Archives Le Télégramme/Katell Brélivet)

La mairie de Ploemeur réagit suite aux propos des élus d'opposition, qui regrettent que l'examen d'un vœu solidaire avec l'Ukraine n'ait pas pu avoir lieu, mardi, en conseil municipal, suite à la sortie des élus de la majorité.

Jeudi 24 mars, dans nos colonnes, les cinq élus d'opposition de Ploemeur exprimaient d'une même voix leur colère **suite à la sortie des élus de la majorité avant la fin du conseil municipal, mardi**. Faute de quorum, leur départ avait empêché l'examen d'un vœu, porté par Emmanuelle Trocadéro (Ploemeur en actes), concernant l'achat d'une ambulance à destination de l'Ukraine.

La Ville de Ploemeur a souhaité réagir : « Pour rappel, la municipalité avait organisé, au début de la guerre en Ukraine, un rassemblement devant la mairie - auquel la majeure

partie de l'opposition n'a pas participé - ainsi qu'une collecte sous l'égide de la Protection civile. Les permanences ont été tenues par les élus de la majorité municipale et la réserve citoyenne. Ensuite, la Ville a organisé un fest-deiz au profit de l'Ukraine. La buvette avait notamment été confiée à Unis pour Ukraine 56 et, devant la faiblesse du résultat, le maire avait redistribué les bénéfices des entrées à cette association. Le conseil municipal a attribué, sur proposition du maire, une subvention de 10 000 € au Faceco (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales, NDLR) », rappelle la Ville.